



## Charte du bénévolat à Terre & Humanisme

*« Nous sommes nombreux à ressentir le besoin d'un supplément d'âme, d'une implication hors du cadre strict de nos obligations professionnelles pour contribuer à donner plus de sens et d'humanité à notre histoire. »<sup>1</sup>*

Sans concurrencer un travail officiel rémunéré, et dans le respect des réglementations qui régissent ce statut, le bénévolat permet de répondre à ce besoin d'une implication différente. Entre les bénévoles et l'association Terre & Humanisme qui les accueille, des échanges d'une grande richesse peuvent avoir lieu, dans le travail, dans le partage des savoirs, et dans la rencontre de l'autre tout simplement. Cette richesse dépend directement de l'écoute, du respect mutuels et de la rigueur.

Le siège de l'association, le Mas de Beaulieu, est un champ d'exploration d'un autre possible. Il est donc important que chacun prenne part à la construction de ce « nouveau vivre ensemble », mais ceci n'exclut pas le respect de consignes communes destinées à tirer le meilleur de chacun.

Entre Terre & Humanisme et ses bénévoles, il ne peut cependant exister de liens de subordination, au sens strict du droit du travail.

### Objectifs de Terre & Humanisme

*« L'association a pour objectif de contribuer, notamment au moyen de techniques agro écologiques, à la sécurité et à la salubrité alimentaire des populations, et de promouvoir toutes réflexions, actions ou techniques alternatives tant en France que dans le monde, visant à un développement autonome solidaire et pérenne. De manière plus générale, elle entend contribuer à l'éveil de l'humanisme comme valeur essentielle au bien-être et à l'accomplissement de tous les êtres humains, au respect de la terre nourricière, bien commun de l'humanité, ainsi qu'au respect de toute forme de vie. »<sup>2</sup>*

Concrètement, l'association Terre & Humanisme, installée sur le site du Mas de Beaulieu :

- Est un lieu d'accueil et d'expérimentation où l'agroécologie est mise en pratique (production écologique de légumes, éco-construction, phyto-épuration,...),
- Organise des formations et des stages axés sur l'agroécologie et sa transmission,
- Coordonne les interventions et conférences de Pierre Rabhi en France et à l'étranger,
- Gère plusieurs programmes internationaux (Mali, Burkina Faso, Maroc,...).

### Le bénévolat à Terre & Humanisme

Sans les bénévoles, le Mas de Beaulieu ne serait pas ! C'est dire l'importance que cette force de travail représente pour l'association. Pour les bénévoles, il s'agit dans la plupart des cas de venir découvrir et surtout pratiquer l'agroécologie.

Le temps et l'énergie que les bénévoles consacrent à l'association sont principalement réservés aux jardins et au bâti. De façon ponctuelle, il peut leur être demandé de participer librement à d'autres volets de la vie de l'association (tâches administratives, aide à la cuisine). Les initiatives seront les bienvenues, mais sont à coordonner.

## **L'association Terre et Humanisme s'engage à l'égard de ses bénévoles :**

- À les considérer comme des collaborateurs à part entière, et à favoriser les échanges avec les salariés permanents.
- À les informer sur les activités et les objectifs de Terre & Humanisme.
- À leur confier, en fonction des nécessités du moment, des activités relatives à leurs compétences, leurs motivations et leur disponibilité.
- À les accueillir dignement (camping, cuisine, sanitaires).
- À leur fournir la nourriture de base (céréales, légumineuses, huiles, condiments, sucre, miel, confiture, thé, café et pain issus d'une agriculture respectueuse de l'environnement), ainsi que les légumes frais du jardin après consultation du jardinier ou du responsable du jardin.
- À leur transmettre des savoirs et des savoir-faire en rapport avec l'agroécologie.
- À couvrir, par une assurance adéquate, les risques causés ou subits dans le cadre des activités à Terre et Humanisme. A ce sujet, l'adhésion à l'association est obligatoire car elle permet de bénéficier d'une assurance-responsabilité civile. Il est cependant impératif que le bénévole soit couvert personnellement par la sécurité sociale et/ou une mutuelle. C'est pourquoi, il est nécessaire, avant toute implication sur le terrain, de remplir la fiche bénévole.

## **Le bénévole s'engage, vis-à-vis de Terre et Humanisme :**

- À participer au minimum 6 heures par jour aux activités de l'association.
- À participer à la co-création du lieu par l'implication spontanée aux tâches de la vie quotidienne et la prise en considération des autres dans leurs spécificités.
  - À respecter l'organisation interne de l'association ainsi que le planning de la semaine.
- À prendre part aux réunions d'informations.
- À respecter les consignes de fonctionnement des lieux communs qui lui ont été présentées lors de l'accueil.
- À verser participation solidaire aux frais inhérents à votre séjour : 4 euros par jour en période de formation, 3 euros par jour hors période de formation.

En cas de désaccord, les deux parties -Terre & Humanisme ou le bénévole- pourront à tout moment interrompre leur collaboration, mais en prenant le temps d'une concertation préalable.

*L'utopie a toujours été le véritable moteur de l'histoire et les vrais utopistes des rêveurs réalistes. Les utopies d'aujourd'hui sont les solutions de demain.*

***Merci de votre venue !***

- 1) Pierre Rabhi, A titre gracieux, le bénévolat.
- 2) Statuts de l'association